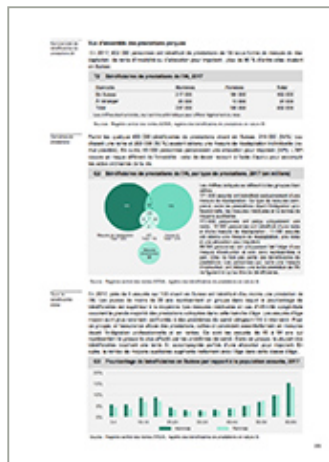


# Bénéfice 2017 de 800 millions pour l'assurance invalidité

- Rapport annuel, Office fédéral des assurances sociales, Berne, juin 2018, 8 pages.



L'assurance-invalidité fédérale (AI) a octroyé en 2017 des prestations à quelque 432'000 personnes. Grâce à des recettes de 10 milliards de francs pour des dépenses de 9,2 milliards, l'assurance a enregistré un résultat de répartition positif de 800 millions de francs.

**Rentes.** Avec 5,3 milliards, les rentes représentent la plus grande part des dépenses. Sur les 249 000 rentes d'invalidité versées, 219'000 l'ont été en Suisse et 31'000 à l'étranger.

**Mesures de réadaptation.** Ces mesures individuelles qui visent l'intégration de personnes invalides ou menacées d'invalidité ont été octroyées à environ 200'000 assurés pour un total de dépenses de 1,8 milliard de francs. Les mesures médicales viennent en tête avec 106 000 prestations (fournies essentiellement à des enfants atteints d'infirmités congénitales), suivies par la remise de moyens auxiliaires à 66 000 personnes. L'AI a également fourni à 41'000 personnes des prestations visant l'intégration professionnelle, pour un montant de 690 millions de francs.

**Population.** De 2005 à 2017, le pourcentage de rentiers AI par rapport à la population assurée n'a cessé de baisser et est passé de 5,3% à 4,1%.

[Rapport Statistique AI](#)

[Réaction de Agile.ch](#), la faitière des organisations de personnes avec handicap